



University for Peace
Université pour la Paix



UNIVERSITÉ POUR LA PAIX : PROGRAMME RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

**RAPPORT CONCERNANT LA RÉUNION DES SPÉCIALISTES DES MÉDIAS SUR
LE MASTÈRE RÉGIONAL « MÉDIAS POUR LA PAIX » ET LA MINI-
CONSULTATION DES RECTEURS FRANCOPHONES DE LA RÉGION DES
GRANDS LACS**

**BUJUMBURA, BURUNDI
22-26 FÉVRIER 2005**



*« La quête de la paix n'est pas seulement une priorité de notre gouvernement; mais l'essence même de notre nation.
Nous pensons que le Mastère Régional Médias pour la Paix nous aidera à sortir de l'instabilité »
L'Honorable Ngenzebuhoro Frederic, Vice-Président du Burundi*

Rapport préparé par : Edith Natukunda-Togboa, Doyenne des Études africaines, UPEACE

En consultation avec : Ameena Payne, Coordonnatrice du Programme Régional de l'Afrique
et Athanase Karayenga, Consultant en communications, UPEACE

San José, 4 mai 2005



Bureau d'Addis Ababa

UPEACE Africa Programme
P.O.Box 1176
Addis-Ababa, Ethiopie
Tél: (251) 1 234 026
Courriel: jbutera@upeace.ch
Web: <http://www.africa.upeace.org>

Bureau de Genève

5 chemin du Rivage, 1292
Chambésy/Genève, Suisse
Tél : (41-22) 737-3080
Fax (41-22) 737-3090
Courriel : info@upeace.ch
Web: <http://www.africa.upeace.org>

Campus principal et siège

P.O. Box 138-6100,
San José, Costa Rica
Tél: (506) 205-9000
Fax: (506) 249-1929
Courriel: info@upeace.org
Web: <http://www.upeace.org>

Table des matières

1.0 Historique et introduction

2.0 Réunion de spécialistes des médias et de la communication sur le Mastère Régional « Médias pour la Paix »

- 2.1 Objectifs de la réunion sur le Mastère Régional Médias pour la Paix
- 2.2 Méthodologie
- 2.3 Structure du programme régional de maîtrise
- 2.4 Dispositions administratives pour la maîtrise MPP
- 2.5 Recommandations pour l'avenir de le Mastère Régional Médias pour la Paix
- 2.6 Évaluation de la réunion relative à la maîtrise Médias pour la Paix

3.0 Mini-consultation des recteurs francophones de la Région des Grands Lacs

- 3.1 Session organisée conjointe avec la Réunion sur le Mastère Régional Médias pour la Paix
- 3.2 Présentation de l'UPEACE et du Programme régional de l'Afrique aux recteurs francophones
- 3.3 Évaluation de la mini consultation des recteurs de la Région des Grands Lacs

4.0 Résultats de la mini-évaluation du partenariat UPEACE avec les universités francophones de la Région des Grands Lacs

- 4.1 Conclusions de la mini-évaluation

5.0 Annexes

- 5.1 Programme conjoint des deux Réunions
- 5.2 Liste des participants à la réunion sur le Mastère Régional
- 5.3 Liste des participants à la mini-consultation des universités francophones
- 5.4 Formulaire d'évaluation



Agence canadienne de
développement international



Agence suédoise de coopération
internationale au développement



Le gouvernement des Pays-Bas



Direction du développement
et de la coopération

1.0 Historique et introduction

Au cours des deux dernières décennies, la Région des Grands Lacs a été considérée comme un foyer de conflits et d'instabilité. Des milliers de vies et une grande quantité de ressources ont été détruites dans la spirale de violence dans laquelle la région s'est engouffrée récemment.

La nécessité de soulever de toute urgence la question de la contribution des médias à la consolidation de la paix et à l'atténuation des effets des conflits dans la Région des Grands Lacs a été jugée hautement prioritaire. En effet, dans l'histoire des guerres et des troubles civils qui ont frappé la Région des Grands Lacs, les médias ont souvent joué le rôle d'agent provocateur de conflits et de destruction, frayant la voie aux « médias de la haine » ou, par la censure, aux « médias de propagande » chargés de garantir le *statu quo* social, ou à la solde de régimes politiques brutaux qui, dans le passé, ont mis certains pays de la Région des Grands Lacs sous le joug de la dictature.

Voilà pourquoi il est crucial, dans la Région des Grands Lacs, de renforcer le pouvoir des médias pour les transformer en agents de la paix, de la stabilité et de la sécurité. Dans nombre de pays, les médias ont réellement été à l'origine d'un changement positif en aidant les gens à devenir de « bons citoyens » et à porter des jugements éclairés sur des questions cruciales qui affectent leur vie. Dans la Région des Grands Lacs, les médias peuvent aussi jouer un rôle positif s'ils s'attachent à devenir un outil de consolidation de la paix.

L'Université pour la Paix, dans le cadre de son Programme Régional de l'Afrique, a lancé des programmes relatifs à la paix au niveau des institutions d'enseignement supérieur afin de renforcer des capacités de lutte contre de tels conflits et d'élaborer de mesures préventives visant à favoriser la consolidation de la paix dans la région.

Lors de sa planification d'un programme quinquennal pour la période 2003-2007, approuvé durant une réunion consultative qui s'est déroulée à Maputo en octobre 2002, le Programme régional de l'Afrique s'est engagé à appliquer les recommandations faites pendant un processus de consultation qui a duré toute une année, et à renforcer et cultiver les contacts avec les institutions africaines désireuses de se joindre au réseau.

Dans cette perspective, la réunion sur le Mastère Régional Médias pour la Paix et la Mini-Consultation des recteurs francophones de la Région des Grands Lacs doit être considérés comme un effort en faveur d'une portée géographique et thématique élargie. C'est ainsi que les deux réunions constituent une première étape vers le lancement des activités de l'UPEACE en Afrique francophone, ainsi que la création d'un réseau régional des médias pour la paix dans la Région des Grands Lacs.

2.0 Réunion de spécialistes des médias et de la communication sur le Mastère Régional « Médias pour la Paix »

Compte tenu de la contribution que les médias peuvent apporter au processus d'atténuation des effets des conflits et de consolidation de la paix, un programme régional de formation au niveau de la maîtrise (Masters) sur le thème « Médias et Paix » a été proposé par trois partenaires du Programme de l'Afrique de l'UPEACE. Le programme sera destiné aux journalistes et aux professionnels des médias des trois pays participant qui suivront tous le même programme de formation, en se partageant les mêmes conférenciers et les mêmes installations de recherche.

Idéalement, le programme sera organisé alternativement dans chacun des trois pays, ce qui permettra aux étudiants de pouvoir se familiariser avec le contexte historique, politique et social de chaque pays. À la fin du programme, qui durera deux ans, les étudiants seront capables de procéder à une analyse critique des problèmes ou des événements, puis de mettre en perspective leurs implications pour la paix et la stabilité dans la région.

Dans un premier temps, la formation impliquera trois pays : le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda. L'étape suivante permettra d'élargir la portée du programme dans la Région des Grands Lacs, le but étant de couvrir peu à peu l'ensemble du continent africain.

Suite à la première réunion consultative sur le Mastère Régional Médias pour la Paix à la demande de trois universités partenaires du Programme de l'Afrique, qui s'est déroulée les 30 juin et 1^{er} juillet à Butare (Rwanda), l'UPEACE a organisé une réunion de suivi à Bujumbura (Burundi) à l'hôtel Sun Safari Club du 22 au 24 février 2005. Cette conférence a réuni des spécialistes de l'École de Journalisme et de Communication de l'Université Nationale du Rwanda (Butare), du Département de la Communication et Médias de l'Université Makerere (Ouganda), ainsi que de l'Université Lumière et de l'Université du Lac Tanganyika au Burundi. La « Maison de Presse » du Burundi était aussi représentée à la réunion.

2.1 Objectifs de la réunion sur le Mastère Régional

La réunion sur le Mastère Régional a poursuivi les objectifs suivants :

- Achever les discussions sur les méthodes d'enseignement et autres problèmes pédagogiques relatifs au programme
- Mettre à jour le programme dans la perspective de l'intégration possible du contenu du cours fourni par l'Institut UPEACE pour les Médias, la Paix et la Sécurité (IMPS)
- Prendre les dernières dispositions administratives et matérielles pour le programme
- Finaliser le processus de planification, le calendrier et le budget du programme
- Assigner les responsabilités en termes de suivi et de mise en œuvre

2.2 Méthodologie

Après la présentation officielle des participants, la première journée de réunion, sous la direction de M. Athanase Karayenga, le consultant en communications du Programme UPEACE de l'Afrique, a permis surtout d'informer les participants sur les conclusions et les recommandations issues de la première réunion consultative de Butare. Le rapport se fonde sur le document de travail de la réunion de Butare présenté à l'atelier de planification et d'évaluation du Programme UPEACE de l'Afrique qui s'est déroulé en août 2004 en Suisse (AF/PPEW/11.1). L'exposé a fourni des informations sur les progrès accomplis jusqu'ici, à savoir l'approbation des premières discussions régionales et le soutien à la poursuite des efforts en faveur de la finalisation d'un programme universitaire novateur de troisième cycle en Études des médias et de la paix.

Lors de la récapitulation des points abordés pendant cette partie de la réunion, M. Karayenga a mis à nouveau en lumière les principaux atouts de le Mastère Régional Médias pour la Paix (MPP) :

- Un programme régional impliquant initialement trois pays pilotes avec des possibilités d'élargissement ultérieurement à la RD du Congo et, dans un avenir plus lointain, à l'Afrique continentale.

- Les pays de la Région des Grands Lacs ont beaucoup à partager – conflits, violence à l'égard des femmes, enfants soldats, rébellions, etc. Plutôt que chaque pays s'attaque seul à un problème commun, mieux vaut l'aborder au niveau régional et former les professionnels des médias de façon à adopter une perspective régionale.
- Pendant le processus d'enseignement et de formation, la région partagera tant les formateurs et les professeurs que les ressources comme les bibliothèques, les équipements d'apprentissage à distance, la technologie de l'information (TI), les bases de données, etc.
- Les étudiants qui entreprennent le programme de maîtrise régionale doivent mener leurs recherches dans un esprit de coopération et faire connaître leurs conclusions à leurs collègues de la région de façon à trouver ensemble des solutions aux problèmes communs.

Après la première discussion en profondeur sur des questions générales et la nature du programme, les points suivants ont été éclaircis :

- Les universités invitées à la réunion consultative avaient participé à la première réunion à Butare ou c'étaient des universités du Burundi qui participaient déjà à la formation en médias/communication.
- L'Université Nationale du Burundi a été invitée à la consultation des recteurs et participera aux autres discussions sur le Mastère Régional mais, malheureusement, elle n'a pas de programme médias/communication et n'a donc pas pu envoyer de représentants à la réunion des spécialistes des médias.
- Il est indispensable d'harmoniser la conceptualisation du programme et les diverses interprétations de la terminologie de façon à disposer d'un programme d'enseignement finalisé que les participants peuvent soumettre à leurs universités et au Ministère de l'Éducation de leur pays.
- La République Démocratique du Congo a demandé son intégration dans le Mastère Régional puisque ce pays est aussi victime des conflits qui ont frappé la Région des Grands Lacs. Sa participation a été repoussée à une date ultérieure, lorsque les activités pilotes menées avec les trois universités partenaires du Rwanda, Burundi et Ouganda seront achevées.

Une fois achevées la réunion d'information sur les progrès accomplis, la mise au courant des nouveaux participants et l'élaboration d'un consensus sur la philosophie du programme de maîtrise, les deuxième et troisième jours de la conférence se sont consacrés aux questions suivantes : élaboration de la structure du programme d'étude et de son contenu, processus de planification, dispositions administratives, budget, calendrier et recommandations pour l'avenir du programme. Les parties II et III de la réunion sur le Mastère Régional ont été facilitées par M. Karayenga et le Dr. Edith Natukunda (Doyenne des Études Africaines à l'UPEACE).

Le professeur Grégoire Njeimana, Recteur de l'Université Lumière, a eu la gentillesse de présider toutes les séances avec la plus grande efficacité.

2.3 Structure du programme régional de maîtrise

Après des délibérations en profondeur sur les diverses options possibles, les participants à la réunion régionale se sont accordés sur une structure harmonisée et souple qui permettra de centraliser les ressources, tout en favorisant des solutions opérationnelles pratiques dans chacun des pays participants.

2.3.1 Définitions de travail et nomenclature du Mastère Médias pour la Paix

- Un module est un ensemble de cours ou d'unité d'enseignement.
- Une unité d'enseignement peut être composée de cours obligatoires et/ou de cours facultatifs.
- Une unité de valeur (U.V.) = 15 heures
- Un cours = 3 unités de valeur = 45 heures, ou 2 unités de valeur = 30 heures.

2.3.2 Plan du cours et chronologie de la maîtrise MPP

Plan du cours et chronologie du MPP			
Orientation pédagogique	Unités d'enseignement	Nombre d'heures de cours	Nombre d'unités de valeur
Semestre I Enseignement de base	1. Études de la paix et les conflits 2. Compétences avancées en matière de communication	→ 180 →	4 cours x 3 unités de valeur = 12
Semestre II Spécialisation	3. Médias et Paix 4. Médias, société civile et consolidation de la paix	→ 180 →	4 cours x 3 unités de valeur = 12
Semestre III Pratique (Séminaires)	5. Médias et défis sociaux 6. Thèmes d'Actualité relatifs aux Médias et à la Paix • Mémoire • Étude de terrain (« Stage » dans des programmes courants de communications et médias)	→ 150 → (Valeur symbolique = 45 h) (Valeur symbolique = 45 h)	5 cours x 2 unités de valeur = 10 3 unités de valeur 3 unités de valeur
TOTAL		510 HEURES	40 unités de valeur

2.3.3 Contenu du programme d'étude

SEMESTRE I :

U.V.1 : Études de la paix et les conflits

Cours I : Théories relatives à la paix et aux conflits

- Définitions des concepts - nature de la violence, notamment la violence familiale
- Causes du conflit
- Dimensions des conflits – évolution des conflits, guerres, industrie de la guerre, conséquences, impacts, etc.
- Perspectives sur les conflits (scénarios et facteurs d'évolution du conflit, par ex. identité ethnique, établissement de modèles de stratégie pour la résolution des conflits, etc.)

Cours II : Mécanismes de gestion des conflits

- Mécanismes de gestion des conflits
- Instruments internationaux pour la paix et la sécurité
- Rôle de l'ONU/OUA/UA dans les conflits Africains
- Processus de paix régionaux
- Mécanismes traditionnels de résolution des conflits par ex. Gacaca, Intahe, Conseil des Anciens, etc.
- Mécanismes politiques et institutionnels de gestion des conflits (démocratie, négociations, élections, accords, etc.)

U.V.2 :

Cours 1 : Théories et aptitudes relatives aux médias et à la communication

- Théories relatives aux médias et à la communication
- Médias et sphère publique
- Perspectives sur les études culturelles
- Contexte économique et politique des médias (propriété, finances et contrôle, économie mondiale, etc.)
- Conditions de travail des journalistes, en particulier dans la RGL
- Compétences journalistiques (rédaction des nouvelles, reportages, etc.)

Cours 2 : Méthodes de recherche en matière de communication

- Méthodes quantitatives et qualitatives
- Contenu et analyse textuelle
- Exposé de l'analyse critique
- Méthodes de recherche participative & observation du participant
- Discussion des groupes de réflexion
- Entretiens en profondeur
- Recherches ethnographiques
- Recherches sur l'audience
- Enquête
- Recherches assistées par l'ordinateur

SEMESTRE II

U.V.3 : MÉDIAS ET PAIX

Cours 1 : Situation des médias dans la Région des Grands Lacs

- Histoire des médias dans la Région des Grands Lacs
- Évolution actuelle
- Politique et réglementations relatives aux médias
- Gestion des médias

Cours 2 : Problèmes mondiaux, reportages en temps de guerre et propagande

- Nature de la communication internationale et impact sur la paix
- Grandes questions politiques mondiales (mondialisation, hégémonie, privatisation, libéralisation, aide au développement, pays très endettés, etc.)
- Problèmes mondiaux et médias
- Nature et histoire des « médias de la haine »
- Analyse comparative et mondiale
- Journalisme, reportages en temps de guerre et propagande
- Études de cas
- Rôle des journalistes régionaux dans la consolidation de la paix
- Journalisme au service de la paix

U.V.4 : MÉDIAS, SOCIÉTÉ CIVILE ET CONSOLIDATION DE LA PAIX

Cours 1 : Médias et développement durable

- Principaux problèmes de développement dans la Région des Grands Lacs (sur la base des indicateurs de développement)
- Préoccupations environnementales dans la Région des Grands Lacs (utilisation des terres et conflits liés à la terre, gestion des ressources naturelles, etc.)
- Questions démographiques et patrimoine dans la Région des Grands Lacs
- Politiques de développement et éradication de la pauvreté
- Crises humanitaires dans la Région des Grands Lacs (VIH/SIDA, réfugiés, personnes déplacées, famine, sécurité alimentaire, etc.)
- Stratégie d'établissement de réseaux régionaux, coopération, marchés régionaux, intégration régionale
- Rôle des médias dans le développement revisité

Cours 2 : Médias et bonne gouvernance en faveur de la consolidation de la paix et de la résolution des conflits

- Bonne gouvernance, droits de l'homme, primauté du droit, participation
- Responsabilité financière, transparence, corruption, justice, équité, accès à l'information, etc.
- Médias et habilitation de la société civile

- Médias en tant qu'instrument de médiation (débats publics, prises de décisions, communications entre le gouvernement et la communauté, négociations de paix, etc.)

SEMESTRE III

U.V.5 : MÉDIAS ET DEFIS SOCIAUX

Cours 1 : Médias, démocratie et droits de l'homme

- Rôle des médias dans le renforcement de la démocratie, des droits de l'homme, de la justice et de l'équité
- Rôle des médias dans les processus électoraux
- Droits et responsabilités des journalistes dans la Région des Grands Lacs – impact des textes de lois relatifs aux médias, des systèmes politiques, etc.
- Liberté d'expression et liberté de la presse dans la Région des Grands Lacs

Cours 2 : Médias et TIC

- Examen de l'accès aux TIC dans la région
- Réseaux régionaux de TIC
- Réglementations et politiques relatives aux TIC
- Rôle des TIC dans la promotion de la paix
- Les femmes et les TIC
- Les médias et les TIC - évolution actuelle

U.V.6 : THEMES D'ACTUALITÉ RELATIFS AUX MÉDIAS ET AU SERVICE DE LA PAIX

Cours 1 : Genèse culturelle et historique des conflits régionaux

- Les médias et la société : Une étude anthropologique et historique de la Région des Grands Lacs (histoire, culture, langues, institutions traditionnelles, colonialisme, défis post-coloniaux tels que : analphabétisme, malnutrition, santé, etc. – influences et institutions religieuses)
- Arrière-plan historique des conflits dans la Région des Grands Lacs
- Confrontation entre les structures traditionnelles et les valeurs modernes

Cours 2 : Les médias et la parité des sexes

- Concepts de base liés à la parité des sexes
- Étude du féminisme
- La masculinité dans le contexte de la parité des sexes
- Représentation équitable des hommes et des femmes dans le secteur des médias
- Couverture des questions féminines et image de la femme dans les médias
- Communication sensible aux parité des sexes (langue, images, discours, etc.)

Cours 3 : Groupes vulnérables dans les conflits qui frappent la Région des Grands Lacs

- Concept de vulnérabilité dans le contexte des conflits

- Groupes vulnérables et conflits et situations de guerre dans la Région des Grands Lacs : enfants, femmes, enfants soldats, personnes déplacées, réfugiés et personnes âgées, veuves, violence sexuelle et viols, sévices infligés aux enfants, etc.
- Dépendance des populations pendant la guerre et dans les situations conflictuelles
- Mécanismes de dépendance – rôle des ONG et des organisations humanitaires pendant les conflits et les guerres
- Politiques gouvernementales et régionales face à la vulnérabilité

2.4 Dispositions administratives pour la maîtrise MPP

2.4.1 Questions de planification pédagogique

Suite aux discussions sur la planification pédagogique de la MPP, les participants se sont accordés sur un certain nombre de points :

- Le travail effectué pendant les cours représentera 60% de la maîtrise. Le mémoire représentera 40% de la note finale.
- L'étude sur le terrain (stage) durera un mois. Cette durée comprend le cours, le déroulement de l'étude sur place et la mobilisation de la supervision universitaire pour que le groupe régional d'étudiants apprenne comment les médias et les institutions régionaux travaillent en temps de paix et de conflit, par ex. Gacaca, Conseil Inter-Confessionnel dans le nord de l'Ouganda, etc. Ce stage permettra également aux étudiants de se familiariser avec les conditions du conflit dans d'autres pays.
- Un rapport sur l'étude de terrain sera présenté à la fin de la visite et soumis pour évaluation à un jury dans chaque pays. L'étude sur le terrain = 3 unités de valeur ; durée : un mois.
- Étant donné la nature pilote du programme, au début tous les cours seront des cours obligatoires.
- L'organisation des cours facultatifs coûte cher. Cet aspect de la planification du programme d'études pourra être évalué et examiné au bout d'un ou deux ans.

2.4.2 Questions administratives/pratiques

Les participants ont partagé d'abord leur expérience des formations organisées conjointement, telles que les programmes régionaux de formation en matière de journalisme environnemental et de communication.

Après une discussion circonstanciée, il a été convenu que le programme commun sera accepté et reconnu par les pays participants respectifs. Bien que la prérogative de délivrer la maîtrise incombe à l'université participante, il a été donc proposé que le nom des pays participant au programme régional figure sur le diplôme, ainsi que le fait que le programme est soutenu par l'Université pour la Paix. Ce diplôme régional doit permettre aux étudiants d'un pays donné d'avoir accès à une université partenaire pour poursuivre leurs études, notamment un doctorat.

Il est noté que le nombre proposé au départ de 7 étudiants par pays participant est trop faible, compte tenu des coûts : salaires des enseignants, coûts des équipements de TI, de la documentation, etc. Il est donc décidé d'accroître le nombre d'étudiants à 10 par pays, ce qui donne un total de 30 étudiants pour la phase pilote.

Une longue discussion a intervenu alors pour analyser le type de structure de droits d'inscription pour la maîtrise MPP. Pour plusieurs raisons, à savoir : accroître la valeur éducative attachée au programme, limiter les problèmes liés à la mobilisation de fonds et pour être en harmonie

avec les programmes payants des universités participantes, il a été décidé que les étudiants de la région contribueront au financement de la maîtrise MPP.

La langue d'enseignement a fait l'objet d'un autre débat en profondeur. Finalement, les participants se sont accordés sur le français ou l'anglais, selon la langue officielle utilisée dans l'université participante. Toutefois, comme il s'agit d'un programme régional, le bilinguisme a été encouragé dans la mesure du possible, de façon à ce que les diplômés de la maîtrise MPP puissent trouver un emploi dans n'importe quel pays de la Région des Grands Lacs.

Le profil des candidats potentiels a fait également l'objet d'une discussion. Il a été décidé **que, bien que le** programme encourage la participation des personnes qui travaillent déjà dans les médias et la communication sans toutefois avoir une formation suffisante, il faut aussi favoriser la participation de candidats d'autres secteurs. Cette mesure, on a estimé, contribuera à renforcer les capacités des médiateurs en faveur de la paix dans un environnement multidisciplinaire.

En termes de structure pratique du programme, la discussion a porté sur les avantages et les inconvénients d'un secrétariat de coordination régionale. Il en est ressorti que pour limiter les contraintes financières, la maîtrise MPP optera pour une structure simple et souple. Il a été proposé de créer un Comité de Coordination National. Chaque pays se dotera d'un Secrétariat National et d'un Coordonnateur National ou d'un Superviseur des Etudes.

Les Comités de Coordination Nationale tresseront des liens avec un Conseil de Coordination Régionale (recteurs/doyens/enseignants) qui sera responsable de la coordination des activités et de l'harmonisation générale des cours constituant la maîtrise MPP.

Le suivi et l'évaluation du programme, a-t-on convenu, seront effectués au niveau régional. Pour mener à bien les activités régionales de ce type, un budget spécifique de coordination et d'administration sera nécessaire.

Concernant le calendrier de la maîtrise MPP, il a été décidé qu'une période initiale de 5 ans sera proposée dans le document final. Ainsi les institutions participantes pourront bénéficier d'une période pilote à des fins d'évaluation, d'examen et de préparation de l'intégration de la maîtrise MPP dans les structures académiques des universités partenaires.

Quant au budget de la maîtrise, M. Karayenga a présenté les postes budgétaires définis dans le document de Butare. Il a souligné que, conformément aux directives budgétaires générales du PNUD, la maîtrise devra dûment justifier les estimations de dépenses par poste budgétaire :

- Personnel (professeurs et administration)
- Production
- Formation
- Équipement
- Gestion

On a fait observer que les consultations et la collecte de données doivent se poursuivre pour que les universités participantes puissent soumettre les estimations budgétaires énumérées ci-dessus. Il a été décidé que le consultant en communication de l'UPEACE, M. Karayenga, prendra contact avec les recteurs des trois universités pilotes à des fins de suivi et de soumission des estimations budgétaires. Il les intégrera ensuite dans le budget de la maîtrise MPP.

2.5 Recommandations pour l'avenir du Mastère Régional Médias pour la Paix

Lors de la séance de clôture de la réunion sur le Mastère Régional Médias pour la Paix, organisée parallèlement à la mini-consultation des recteurs francophones, les recommandations suivantes ont été présentées :

- Les deux représentants de l'Ouganda élaboreront le programme de cours, s'occuperont des détails pédagogiques et pratiques nécessaires pour compléter et finaliser le document relatif à le Mastère Régional en Médias pour la Paix.
- Une troisième réunion régionale, la dernière, est nécessaire pour approuver le programme de cours et finaliser les dispositions pratiques et le budget. Il a été décidé que, selon le principe de la rotation, cette réunion aura lieu en Ouganda à la fin du mois de juin 2005.
- Concernant l'enseignement à distance et les programmes du soir, il a été décidé de réunir d'abord des données d'expérience et de tirer des leçons de l'enseignement traditionnel avant d'envisager de proposer des programmes d'éducation à distance et des cours du soir.
- Lors de la troisième réunion régionale, les universités participantes auront déjà demandé le consentement et enregistré les réactions de leurs institutions et Ministères de l'Éducation respectifs.
- La République Démocratique du Congo a demandé à être incluse dans le programme régional du Mastère Médias pour la Paix.
- Le Consultant en communication de l'UPEACE fera le lien avec les universités participantes de façon à réunir les données financières nécessaires à des fins de compilation et de préparation du budget régional de la maîtrise MPP.
- Les recteurs ont été confié la tâche de présenter et d'expliquer le concept de maîtrise régionale au service de la paix à leurs universités respectives à des fins de sensibilisation initiale du programme.

2.6 Évaluation de la réunion relative à la maîtrise Médias pour la Paix

Selon le principe fondamental de suivi et d'évaluation de ses activités adopté par le Programme régional de l'Afrique, une évaluation de la réunion régionale relative à la maîtrise Médias pour la Paix a été réalisée à la fin de la conférence pour faire le point sur sa conception et son déroulement en termes d'organisation et de contenu. Un simple questionnaire a servi d'instrument d'analyse. Tous les spécialistes des médias l'ont rempli. Le questionnaire porte essentiellement sur la planification et la mise en œuvre des activités de la réunion, l'appréciation des aspects positifs et négatifs. À la fin de l'évaluation, les participants ont fait des suggestions. L'analyse de leurs réactions figure ci-dessous.

<i>2.6.1 Classement des activités de planification et de mise en œuvre de la réunion sur une échelle de 1 à 4</i>		
a)	Communication avant la réunion	3,6
b)	Hébergement	3,8
c)	Transports de l'aéroport et pendant l'atelier	3,8
d)	Lieu de la réunion	3,9
e)	Repas	3,2
f)	Services de communication et équipements en TI	1,9
g)	Logistique, par ex. articles de papeterie	3,5
h)	Organisation du programme	3,6
i)	Contenu du programme	3,9

j)	Déroulement : longueur des séances	3,8
k)	Choix des conseillers techniques	3,6
l)	Prestations	3,9
m)	Interactions et établissement de réseaux	3,8

2.6.2 *Contacts : voir liste des participants à la réunion sur la maîtrise Médias pour la Paix*

2.6.3 *Aspects les moins positifs*

- a. Retard lors des séances du matin ; participants ne respectent pas les horaires
- b. Longues séances
- c. Manque de communication et d'équipements de TI
- d. Interruptions par des participants qui parlent dans leur téléphone portable
- e. Qualité médiocre de la nourriture

2.6.4 *Aspects les plus positifs*

- a. Le choix des cours pour le programme est très intéressant
- b. Les futures méthodes d'enseignement par ex. enseignement à distance
- c. En général, les discussions ont été enrichissantes et sérieuses
- d. L'interaction pendant toute la journée a permis de saisir les dimensions les plus profondes du projet

2.6.5 *Propositions d'amélioration*

- a. Davantage d'échanges d'informations sur le programme de maîtrise régionale pour la Région des Grands Lacs (en particulier aux fins de la mini-consultation des recteurs)
- b. Trouver une bonne source de financement pour former plusieurs personnes dans la région
- c. Lobbying pour le programme en tant que « parrains »
- d. Davantage de motivation de la part des participants : augmentation de leur allocation journalière de subsistance
- e. Faire pression pour que le programme prévu soit mis en œuvre
- f. Achever immédiatement les discussions sur le budget et les questions financières
- g. Davantage de réunions d'experts et de recteurs dans la région et des réunions plus longues
- h. Renforcer le secteur des médias dans la région
- i. Renforcer l'établissement de réseaux dans la région
- j. Organiser des symposiums et conférences régionaux sur le thème : « Faire régner la paix grâce à la recherche et à la formation »

2.6.6 Remarques de conclusion sur l'évaluation de la réunion sur les Médias pour la Paix

Les résultats les plus mauvais étaient associés aux services de TIC à l'hôtel et aux repas, en particulier les déjeuners. Comme expliqué au chapitre 3, le Safari Sun Club venait d'ouvrir ses portes et l'installation des équipements techniques n'était pas achevée. On peut espérer que dans l'avenir proche leurs TIC seront bientôt mis en service, ce qui facilitera les communications.

Repas : Le petit-déjeuner et le dîner étaient relativement bien organisés. Le déjeuner qui était préparé à la carte était médiocre, tant en termes de quantité que de qualité. Il faudrait peut-être suggérer à l'hôtel de s'en tenir au buffet lors des ateliers.

La communication avant la réunion s'est également jugée faible. Ce problème ne sera pas éliminé dans la Région des Grands Lacs tant que l'infrastructure régionale sera sous-développée. Néanmoins, les nouveaux contacts établis au niveau des universités devraient améliorer la communication avec cette région.

La logistique, en particulier les articles de papeterie, la documentation, etc. laissaient à désirer. Des efforts doivent être consacrés à la reproduction rapide des documents de travail, du matériel de référence et à l'équipement de la salle de conférence.

Les participants notent que la réunion a été « très participative malgré le problème que posait la communication bilingue ».

Il était gratifiant de constater que les participants étaient satisfaits des sujets d'étude choisis pour le programme. Ils se sont félicités du sérieux et de la richesse des discussions régionales.



La réunion sur le Mastère Régional Médias pour la Paix, Hôtel Sun Safari Club, Bujumbura



La mini-consultation des recteurs des universités des Grands Lacs, Hôtel Sun Safari Club, Bujumbura



Réunion du vice-président du Burundi avec la délégation de l'UPEACE, Bujumbura



S'exercer au « tambourin » - UPEACE et participants, souper à La Pirogue, Plage du lac Tanganyika, Bujumbura

3.0 Mini-consultation des recteurs francophones de la Région des Grands Lacs

3.1 Session conjoint avec la réunion sur le Mastère Régional Médias pour la Paix

La conférence a commencé par une réunion avec les spécialistes des médias. Les spécialistes des médias qui s'étaient réunis en leur qualité de conseillers techniques du MPP ont présenté leurs recommandations aux recteurs. Cette réunion est suivie par la séance d'introduction. On a noté que les questions relatives à la nourriture et à la paix doivent bénéficier de l'attention voulue au sein du programme régional, puisqu'elles constituent la cause profonde de plusieurs conflits dans la région.

On note également qu'aucune date spécifique n'a été fixée concernant l'intégration de la RD du Congo dans le programme régional. La Doyenne des Études Africaines à L'UPEACE a expliqué qu'il ne s'agit encore que de la phase pilote du programme. Des efforts plus vigoureux doivent être déployés immédiatement pour finaliser le programme d'études et la planification, et entreprendre la mise en œuvre. La recommandation en faveur d'un élargissement du programme à la RD du Congo doit être soumise et approuvée par les organes de planification et de décision du Programme Afrique de l'UPEACE. Il faut également penser à la planification et à la collecte de fonds puisque l'intégration de la RD du Congo représentera un défi supplémentaire à relever pour l'institution.

Dans leurs observations finales, les recteurs ont décidé que la question de l'intégration de la RD du Congo est urgente mais que des consultations qui ne sont pas du ressort de la mini-consultation s'imposent dans le cadre des mesures de suivi. Les recteurs et leurs représentants ont noté également que les recommandations présentées par les spécialistes régionaux des médias sont importantes pour le succès du Mastère MPP et qu'ils les approuvent et les soutiennent. Ils ont promis également de favoriser un accueil positif du rapport sur les deux réunions régionales lorsqu'il sera soumis à leurs universités.

Après la séance d'introduction, les spécialistes des médias, les recteurs et leurs représentants ont visité les campus de l'Université Nationale du Burundi (Kiriri) et de l'Université Lumière (campus du siège). Les participants ont assisté ensuite à un dîner tropical et à un spectacle traditionnel à « La Pirogue », au bord du lac Tanganyika.

3.2 Présentation de l'UPEACE et du Programme Régional Afrique aux recteurs francophones

A la différence de la première réunion qui s'est déroulée partiellement en anglais et en français, la réunion des recteurs et de leurs représentants s'est déroulée uniquement en français. Cette décision est le reflet d'une prise de position linguistique et programmatique en faveur de « la francophonie ». Les recteurs ont présenté leurs institutions et leurs activités pédagogiques en cours dans la Région francophone des Grands Lacs.

Comme il s'agissait de la première rencontre avec les recteurs francophones, le représentant de l'Université pour la Paix a expliqué sa mission, ses objectifs, ses orientations pédagogiques et elle a présenté le Programme Régional de l'Afrique. Après les exposés du Dr. Natukunda à l'aide de tableaux papiers, documents de travail et une illustration audiovisuelle grâce au cd-rom « News For Peace », les participants ont posé des questions et ont demandé des éclaircissements.

On a expliqué que la situation du siège et du campus de l'UPEACE au Costa Rica revêt une importance symbolique du point de vue géographique, dans la mesure où le Costa Rica a aboli son armée en tant qu'institution depuis 1948 et a prouvé sans faillir son attachement à la paix dans toutes ses décisions politiques.

Les recteurs ont posé des questions sur l'avantage de l'affiliation de l'UPEACE avec l'ONU. On a expliqué que grâce à son affiliation avec l'ONU, l'UPEACE a le mandat et jouit de la reconnaissance globale de l'ONU, tout en bénéficiant de toute la souplesse nécessaire à ses opérations, notamment en ce qui concerne la collecte de fonds pour ses activités. L'affiliation avec l'ONU garantit également à l'UPEACE et à ses unités décentralisées le statut juridique d'une organisation internationale.

Concernant l'activité proposée de maîtrise MPP, les recteurs se sont montrés très enthousiastes et désireux de la mettre en œuvre rapidement, considérant qu'il s'agit d'un besoin critique. Plusieurs universités ont reçu des demandes de cours dans le domaine des médias et de la communication de masse, mais elles n'ont pas pu lancer de tels programmes en raison du manque de ressources humaines capables d'enseigner au niveau universitaire. Les recteurs ont souligné également que la paix est l'un des ingrédients du développement qui continue à être très rare dans la Région des Grands Lacs. Le Mastère Régional Médias pour la Paix sera, d'après eux, une bonne solution à plusieurs niveaux.

Les recteurs demandent si, dans certains contextes, comme celui du Burundi, la maîtrise MPP ne pourrait pas se dérouler sur un seul site avec plusieurs universités participantes. On leur a répondu que les dispositions pratiques de la maîtrise MPP peuvent être négociées et adaptées aux idées novatrices, à la créativité et à la souplesse de chaque pays pour autant que cela n'entrave pas

l'harmonisation financière ou la planification au niveau régional. Le comité de coordination nationale peut, par exemple, être cogéré par deux, voire plusieurs universités, dans la mesure où les autres universités partenaires en sont informées.

3.3 Évaluation de la mini consultation des recteurs de la Région des Grands Lacs

3.3.1 Classement des activités de planification et de mise en œuvre de la réunion sur une échelle de 1 à 4		
a.	Communication avant la réunion	3,13
b.	Hébergement	4,00
c.	Transports vers l'aéroport et pendant l'atelier	3,50
d.	Lieu de la réunion	3,75
e.	Repas	3,37
f.	Services de communication et équipement de TI	1,00
g.	Logistique par ex. articles de papeterie	3,25
h.	Organisation du programme	3,25
i.	Contenu du programme	3,37
j.	Déroulement: longueur des sessions	3,37
k.	Choix des conseillers techniques	3,75
l.	Prestations	3,75
m.	Interactions et établissement de réseaux	3,50

3.3.2 Contacts à l'avenir : voir la liste des participants à la mini consultation des recteurs.

3.3.3 Aspects les moins positifs :

- a. Le rapport de la MPP n'a pas été rédigé à temps
- b. Absence de services d'accès à Internet
- c. Non respect de l'horaire au début de la réunion
- d. Absence du document des experts des médias pour l'analyser (le rapport de la MPP a été présenté oralement aux recteurs en raison de contraintes qui ont entravé le secrétariat lors de la réunion).
- e. Improvisation concernant la RD du Congo (les invitations de la RD du Congo n'ont pas pu être distribuées à temps en raison de problèmes de communication entre ce pays et le campus du Costa Rica. Les recteurs du Congo ont dû être invités par téléphone à partir de Bujumbura).

3.3.4 Propositions d'amélioration :

- a. Contacts entre les universités et l'UPEACE
- b. Davantage d'interactions, un bon système d'établissement de réseaux

- c. Consultations interuniversités plus fréquentes
- d. Désignation d'une personne contact dans la région
- e. Désignation d'un centre d'information dans la région
- f. Appui vigoureux au réseau universitaire régional
- g. Désignation d'un interlocuteur de l'UPEACE dans chaque pays (suivi et évaluation)
- h. En général : les recteurs proposent un acronyme français pour l'UPEACE : « UPAX ».

3.3.5 Remarques de conclusion sur l'évaluation de la mini-consultation des recteurs de la Région des Grands Lacs :

- La principale difficulté notée dans l'évaluation de la mini-consultation est l'absence de services de TI à l'Hôtel Sun Safari Club. L'hôtel venait d'ouvrir ses portes et il était en train d'installer des services de communication. On a pris bonne note de ce point pour la planification d'activités futures.
- La communication avec la RD du Congo s'est également avérée difficile pour planifier la réunion. De nouvelles adresses ont été obtenues pour garantir la rapidité de la communication avec les institutions partenaires dans ce pays.
- Le fait que les documents de travail de la mini-consultation n'aient pas été traduits est considéré comme une grande lacune dans l'organisation de la réunion. La traduction orale du compte-rendu sténographique pendant la réunion nous a permis de fonctionner relativement efficacement ; toutefois cette question exige une attention immédiate de la part des institutions puisque nous lançons des activités en Afrique francophone.
- Les participants font aussi observer que les activités conjointes sont doublement contraignantes pour le comité d'organisation puisqu'il faut s'occuper du bon déroulement du départ du premier groupe tout en poursuivant les activités avec le deuxième groupe.
- Malgré les améliorations à apporter signalées dans l'évaluation, le sentiment général à la fin des réunions a été que les deux activités ont été très productives et ont engendré un grand enthousiasme.

4.0 Résultats de la mini-évaluation du partenariat UPEACE avec les universités francophones de la Région des Grands Lacs

Suite à la présentation du programme UPEACE et des activités de son Programme Régional de l'Afrique, il a fallu évaluer l'intérêt que portent les universités francophones à trois grandes questions : partenariat avec UPEACE ; capacité existante pour établir de tels liens et lacunes à combler. Les informations ont été réunies grâce à formulaire d'évaluation des besoins (annexe 5.4).

Mini-évaluation du partenariat UPEACE avec les universités francophones de la Région des Grands Lacs

1. Situation actuelle en matière d'études de la paix/droits de l'homme

Oui	(6)	75%
Non	(2)	25%

2. Institutions offrant des cours relatifs à la paix

- CEPEG : Centre Public de Gestion des Conflits, Université de Bukavu
- DESS : Diplôme d'Études Spécialisées en droits de l'homme et éducation à la paix, Université National du Burundi (UNB)
- Faculté de droit : Centre pour la réconciliation, Université Catholique de Bukavu
- Chaire de l'UNESCO : Diplôme d'Études Spécialisées en droits de l'homme, UNESCO-Burundi
- Cours : Droits international relatif aux droits de l'homme, Université de Ngozi
- Centre : Centre de Gestion des Conflits, Université du Rwanda (Butare)

3. Intentions de l'université d'intégrer de telles études dans son cursus :

Oui	(2)	25%
Non	—	—

Activités prévues :

- Conférences sur des questions liées à la paix et aux conflits, Chair de UNESCO-Burundi
- Nouveaux programmes – Faculté de Droit, Université de Bukavu

4. Évaluation de l'importance d'un partenariat avec UPEACE :

4- Très grande importance	(6)	75%
3- Moyennement intéressant	(2)	25%
2- Relativement intéressant	--	----
1- Pas important du tout	--	----

5. Motivation qui sous-tend le partenariat :

- Division de la nation
- Aide à trouver une résolution pacifique à nos conflits
- Recherche sur des questions ayant trait à la paix et aux conflits, notamment documentation
- Échange d'expériences
- Soutien technique
- Accueil de la maîtrise Médias pour la Paix, l'université possède une faculté de la communication

- Enseignement universitaire débouchant sur des diplômes spécialisés
- Spécificité des activités de l'UPEACE et pertinence de la situation dans la Région des Grands Lacs

6. *Besoins exprimés de soutien en faveur des études relatives à la paix :*

- | | | |
|--|-----|-----|
| a. Élaboration d'un programme de cours sur les médias et la paix | (5) | 25% |
| b. Renforcement des capacités - formation des formateurs | (7) | 30% |
| c. Recherches et publications | (6) | 30% |
| d. Soutien technique | (2) | 10% |

7. *Atouts institutionnels dont disposent les universités*

- a. Potentiel en matière de ressources humaines
- b. Potentiel en matière d'activité de recherches
- c. Expérience de l'organisation de réunions scientifiques
- d. Infrastructure d'accueil pour les activités sous-régionales
- e. Unités existantes offrant des études cadrant avec l'UPEACE
- f. Institution attachée à la coopération régionale et interactive
- g. Disponibilité d'une imprimerie qui a établi des relations de travail avec notre campus.

8. *Faiblesses institutionnelles à surmonter*

- a. Actuellement dans une zone en conflit
- b. Manque d'enseignants/de recherches dans le domaine de la paix
- c. Manque d'équipements de TI, de connexion VSAT
- d. Manque de ressources financières, par ex. bourses d'études.
- e. Manque de bibliothèques numériques
- f. Manque de matériel moderne pour l'enseignement audiovisuel et à distance
- g. Formation de personnes qui peuvent réellement appliquer ce qu'elles ont appris
- h. Manque de documentation sur les initiatives de paix en cours en Afrique et dans le monde

9. *Éléments de capital social apportés au partenariat*

- a. Participation à plusieurs programmes de recherche sous-régionaux
- b. Capacité de recherches transfrontalières à partir de notre situation géographique avantageuse
- c. Présence d'une société multiculturelle composée d'étudiants rwandais, burundais et congolais dans notre université

- d. Accord de coopération avec d'autres universités
- e. Lien avec l'UNESCO, la FAO, l'Université Virtuelle Africaine (AVU), le CICR (R.-U.) et avec d'autres organisations internationales
- f. Taux élevé d'inscriptions des étudiants et forte demande de formation dans les domaines des droits de l'homme/de la paix
- g. Forme déjà des étudiants à la réconciliation nationale et régionale
- h. Pratique déjà la mobilité étudiants et professeurs, Programme AUF

10. Équipements disponibles dans les universités

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
a. Salle de conférence	200	60	200	150	30	40	50	—
b. Installation de TI	40	10	30	15	30	40	40	—
c. Bibliothèque	—	—	Oui	—	30	100	Oui	Oui, petite
d. Hébergement	A proximité	CELAB	Hôtel	Hôtel à proximité	Hôtel 50	Hôtel 80	Pen sion / Hôt el 50	Pension+ Motel
e. Service traiteur	30	CELAB	Hôtel	Hôtel 60	Hôtel 50	Club univ. 60	50	Pension+ Motel
f. Transports (autobus)	Oui	Oui	Loué	Oui	Loué	Oui	Oui	Oui
g. Assistance logistique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui limité
h. Soutien du secrétariat	Oui	Oui (autonome)	Oui	Oui 60	Oui 50	Oui (60)	Oui	Oui limité
i. Équipements de conférence	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui limité
j. Couverture audiovisuelle et photographique	Oui Audio	—	Oui	Loué	Location à proximité	ISJO à proximité	Oui	ISAV à proximité
k. Appui bénévole de l'université	Oui	—	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Conjointe- ment Avec l'UCB

Index des universités :

- I. Université du Lac Tanganyika
- II. Chaire UNESCO en Éducation à la paix et résolution pacifique des Conflits.
- III. Université Lumière de Bujumbura
- IV. Université nationale de Burundi
- V. Université de Ngozi
- VI. National University of Rwanda
- VII. Université Catholique de Bukavu (UCB)
- VIII. Centre Universitaire de Bukavu, « C.U.B »

Remarques générales :

Certaines universités sont prêtes à co-accueillir les manifestations régionales.

Pour l'une des universités, les associations estudiantines offrent des formations en services volontaires pour des activités interuniversitaires. Ce sera une source de volontaires pour les activités régionales.

4.1 Conclusion de la mini-évaluation :

- La majorité des universités invitées offre déjà des cours ou des programmes relatifs à la paix et aux droits de l'homme. La moitié d'entre elles possèdent déjà des centres spécialisés ou des unités pour ces programmes.
- La majorité des universités accordent une très grande importance à un partenariat avec l'UPEACE.
- Les raisons d'établir un partenariat avec l'UPEACE sont directement liées aux besoins exprimés par ces universités et à leur désir d'offrir une éducation adéquate dans une région déchirée par les conflits.
- Les besoins décrits par les universités sont les suivants, par ordre de priorité : renforcement des capacités, renforcement des activités de recherche et des publications, élaboration de programmes d'études et soutien technique.
- L'UPEACE s'efforcera de tirer parti des atouts institutionnels des universités. Ils sont très variables : capacités potentielles en ressources humaines, infrastructures en place et attachement des institutions à la coopération régionale et internationale.
- Les universités sont conscientes des lacunes institutionnelles à surmonter pour que ce partenariat soit couronné de succès, notamment la difficulté de fonctionner dans une

zone en conflit et les lacunes à plusieurs niveaux : ressources humaines et financières, bibliothèques et centres de documentation, matériel d'enseignement et d'apprentissage à distance, ainsi que valeur des diplômés en formation.

- Toutes les universités comportent divers éléments de capital social à mettre dans la corbeille du partenariat, notamment leurs participations actuelles à des programmes inter universités et transfrontières, ainsi que la collaboration avec d'autres organisations continentales et internationales.

La majorité des universités affichent des capacités moyennes en matière d'équipements de conférences et TIC, bibliothèques, hébergement, services de restauration et transports. Mais ces services peuvent être loués à proximité. Toutes les universités peuvent assurer un soutien logistique en matière de comptabilité, services administratif et de secrétariat, PTO, ainsi que de la part du corps enseignant et dans certains cas des étudiants pendant les activités conjointes.

5.0 Annexes

5.1 Programmes des activités conjointes

Mastère Régional en Médias pour la Paix + Mini-consultation des recteurs - Programme		
Date	Heures	Activité
20 Février	Toute la journée	Arrivée des organisateurs
21 Février	Toute la journée	Arrivée des experts des médias
	Après-midi	Réunion de coordination des organisateurs
22 Février	Matin	Introduction, information et présentation des attentes concernant la réunion sur le Mastère Régional. Résumé des progrès accomplis depuis 2003.
	Après-midi	Séances – Discussion et travail sur l'élaboration du programme dans le contexte de l'UPEACE
23 Février	Matin/ Après-midi	Les experts de le Mastère Régional poursuivent leurs travaux sur le programme
	Toute la journée	Arrivée des Recteurs
24 Février	Matin	Les experts de le Mastère Régional achèvent leur réunion
	Après-midi	Séance conjointe avec les spécialistes des médias Visite conjointe aux universités de Bujumbura
	Soir	Dîner RGL
25 Février	Toute la journée	Départ des spécialistes des médias
	9h00-9h30	Séance d'introduction des recteurs : la RGL et les universités invitées
	9h30-10h30	Présentation de l'UPEACE : mission, buts, objectifs, programmes de l'UPEACE; discussion

	10h30-11h00	Pause
	11h00-12h30	Le Programme Régional de l'Afrique : buts, objectifs, priorités, structure, défis, activités futures; discussion
	12h30-14h00	Pause-déjeuner
	14h00-15h30	Évaluation des besoins des universités concernant l'éducation pour la Paix (aux niveaux de l'université, du pays et de la région)
		Délégués remplissent le formulaire d'évaluation : discussion sur la base du questionnaire rempli
	15h30-16h00	Évaluation des compétences et équipements disponibles
	16h00-16h30	Pause
	16h60-17h30	Conclusion et recommandations
26 Février	Toute la journée	Départ des recteurs et réunion de synthèse

5.2 Liste des participants à la réunion sur le Mastère Régional

Liste des participants à la réunion sur le Mastère Régional		
Nom	Institution	Adresse
M. Goretti Nassanga	Université Makerere	Maître de conférences/Directeur du Département de communication et Médias Makerere University P.O.Box 7062 Kampala Tél. : (256) 41 5439 Portable : (256) (0)77 503 878 Courriel : nassanga@masscom.mak.ac.ug UGANDA
Mme Margaret Jjuuko	Université Makerere	Makerere University Mass Communication Department P.O. Box 7062 Kampala Courriel : Margaret@masscom.mak.ac.ug Edjuma2001@yahoo.co.uk UGANDA

Prof. Jean-Pierre Gatsinzi	Université nationale du Rwanda	<p>Professeur et Directeur Ecole de Journalisme et de Communication Université Nationale du Rwanda B.P. 337 Butare Tél.: (250) 0856-8570 (portable) (250) 0818-3517 (bureau) Courriel : Gatjp2002@yahoo.fr gatsinzij@hotmail.com</p> <p>RWANDA</p>
Prof. Antoine Museminali	Université nationale du Rwanda	<p>Professeur et Directeur Adjoint Ecole de Journalisme et de Communication Université Nationale du Rwanda B.P. 337 Butare Tél. : (250) 530 989 Portable : (250) 0853-9901 Courriel : museminaliantoine@yahoo.com</p> <p>RWANDA</p>
M. Grégoire Njejjimana	Université Lumière de Bujumbura	<p>Recteur Université Lumière de Bujumbura Bujumbura Portable : (257) 082 0611 Courriel : gregnjejjimana@yahoo.com</p> <p>BURUNDI</p>
M. Pierre-Claver Rutomera	Université Lumière de Bujumbura	<p>Doyen des Affaires universitaires Université Lumière de Bujumbura Tél. : (257) 925 635 (257) 236 812 (257) 235 549 Courriel : rutomera@yahoo.fr</p> <p>BURUNDI</p>
M. Julien Nimubona	Université du Lac Tanganyika	<p>Doyen des Sciences politiques et sociales Université du Lac Tanganyika B. P. 5403 Tél.: (257)-(0) 822 025 (Portable) (257)(0) 243 645 (Bureau) Courriel : julbona@yahoo.fr</p> <p>BURUNDI</p>

5.3 Liste des participants à la mini consultation des universités francophones

Liste des participants à la mini-consultation des recteurs de la région francophone des Grands Lacs 23-25 Février 2005, Bujumbura, Burundi		
Nom	Institution	Personne à contacter
Prof. Grégoire Njeimana	Université Lumière de Bujumbura	Recteur Université Lumière de Bujumbura B.P. 1368 Bujumbura Tél. : (257) 235 549/236 800 Fax : (257) 229 257 Portable : (257) 820 611 Courriel : gregnjeimana@yahoo.com BURUNDI
Prof. Ir. Bonaventure Bangurambona	Université de Ngozi	Vice-recteur Université de Ngozi B.P. :137 Ngozi 2900 Tél. /Fax : (257) 302 171 Fax : (257) 302 259 (Cabinet du Recteur) Portable : (257) 609 145 (257) 930094 Courriel : ungozi@cbinf.com bbangur@yahoo.fr BURUNDI
Prof. Gérard Rusuku	Université Nationale du Burundi	Vice-recteur Université nationale du Burundi B.P. : 1368 Bujumbura Tél.: (257) 222 059 Fax: (257) 223 288/223 491 Courriel : rectorat@ub.edu.bi BURUNDI
Mme Edith Natukunda-Togboa	Université pour la Paix	Doyenne des Études africaines Université pour la Paix B.P. : 138-6100 San José Tél.: (506) 205 90 16/9000 Fax: (506) 249 19 29 Courriel : enatukunda@upeace.org COSTA RICA
M. Athanase Karayenga	Université pour la Paix	Consultant en Communications pour le Programme de l'Afrique UPEACE

		<p>5, chemin du Rivage 1292 Chambésy Tél. : (41) (0)79 682 67 75 Portable : (257) 868 979 Ligne fixe : (257) 24 67 68 Courriel : boneka@wanadoo.fr</p> <p>SUISSE</p>
Prof. Evariste Ngayimpenda	Université du Lac Tanganyika	<p>Représentant Légal Université du Lac Tanganyika B. P. 5403 Bujumbura Tél.: (257) 243 645/246 409 Fax : (257) 243 645 Portable : (257) 994 178</p> <p>BURUNDI</p>
M. Emmanuel Nyabyenda	Centre Universitaire de Bukavu	<p>Secr. Général administratif Centre universitaire de Bukavu Bukavu Tél.: (243) 081 318 3332 (250) 0853 9430 Courriel : Ngayevariste@yahoo.fr</p> <p>RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO</p>
Prof. Philippe Ntahombaye	La Chaire Unesco en Éducation à la Paix et Résolution pacifique des conflits	<p>La Chaire Unesco en Éducation à la Paix et Résolution pacifique des conflits Tél. : (257) 225 228 Fax: (257) 223 288 Courriel : philippentaho@yahoo.fr unikis_cub@yahoo.fr unikis_cub@hotmail.com</p> <p>BURUNDI</p>
Prof. Augustin Bashwira Sanvura	Université Catholique de Bukavu	<p>Vice-recteur Université catholique de Bukavu (UCB) B. P. 285 Bukavu Tél.: (243) 813 182 503 (243) 980 901 09 Courriel : bashwiras@yahoo.fr bashwira@ucbukavu.org Site : www.ucbukavu.org</p> <p>RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO</p>
M. Magnus Kirori	Université Nationale du Rwanda	<p>Directeur de Cabinet du Recteur Université nationale du Rwanda</p>

		<p>B.P. 56 Butare Tél.: (250) 530 272 (250) 0830 1951 Courriel : kirori1950@hotmail.com</p> <p>RWANDA</p>
M. Jean-Baptiste Nyabwango	Université Nationale du Burundi	<p>Directeur de Cabinet du Vice-recteur Université nationale du Burundi B.P. 2720 Bujumbura Tél. : (257) 22 69 96 (257) 22 20 59 Fax : (257) 22 34 91 Courriel : jbyabwango@yahoo.fr</p> <p>BURUNDI</p>

Mini-consultation des recteurs de la Région des Grands Lacs

Bujumbura, Burundi

23-26 Février 2005

Questionnaire sur les besoins

Nom du recteur : _____

Nom de l'institution : _____

Pays : _____

Distance de la ville : _____ km

Numéro de téléphone _____

Adresse : _____

Adresse électronique _____

1. Votre institution offre-t-elle des études sur la paix/les droits de l'homme ?

Oui _____ Non _____

2. Si oui, indiquez dans quelle unité.

Département/Centre/Faculté de

Personne à contacter

Courriel : _____ Téléphone : _____

Fax : _____

3. Si non, votre institution prévoit-elle d'intégrer dans son programme les études mentionnées à la question 1.

4. En termes de partenariat avec l'UPEACE, indiquez comment vous percevez cette idée :

- a) très grande importance
- b) moyennement intéressante
- c) relativement intéressante
- d) aucune importance

5. Pourquoi désirez-vous établir un partenariat avec l'UPEACE? (Motivation)

6. Dans quel domaine voulez-vous que l'UPEACE aide votre université en termes d'études sur la paix?

- a) Conception du programme d'études
- b) Renforcement des capacités
- c) Recherche and publications

7. si un partenariat est établi entre votre institution et l'UPEACE, quels sont les atouts de votre institution ?
- a)
 - b)
 - c)
8. Quelles sont les lacunes à surmonter pour que ce partenariat soit couronné de succès?
- a)
 - b)
 - c)
9. Quels éléments de capital social votre institution apportera-t-elle au partenariat ?
- a)
 - b)
 - c)
10. Quelles sont les capacités physiques que vous seriez en mesure d'apporter au réseau régional UPEACE ?
(D'après notre expérience, une activité UPEACE englobe en moyenne 60 participants)
- a) Salle de conférence (Indiquez le nombre maximum de personnes qu'elle peut contenir) _____
 - b) Équipement de TI (Laboratoire informatique, imprimantes, accès à Internet, etc.)

 - c) Bibliothèque _____
 - d) Hébergement sur le campus ou dans un hôtel proche _____
 - e) Service de traiteur _____
 - f) Transports (Bus) _____
 - g) Assistance logistique (Admin., déplacements, comptabilité)

 - h) Soutien de secrétariat _____
 - i) Équipement de conférence (Projecteurs, tableaux blancs, photocopieur, etc.)

 - j) Équipement pour la couverture audiovisuelle et photographique (équipement interne ou services professionnels à proximité)

 - k) Soutien universitaire bénévole _____

Merci pour votre contribution.